Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

Band: 75 (1983)

Heft: 12

Artikel: Procédures de consultation fédérale

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-386172

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Procédures de consultation fédérale

L'Union syndicale suisse est régulièrement consultée par l'administration fédérale quant à des projets de lois ou d'ordonnances, avant que ceuxci soient soumis au Parlement dans une forme qui tient compte des avis exprimés lors de cette procédure. L'USS a donné son point de vue, au cours de l'année 1983, sur les sujets suivants:

Date 1.983	Objet	Destinataire
21.1.	Début de l'année scolaire*	Département fédéral de l'intérieur
21.1.	Travaux préliminaires en vue de l'élaboration d'une loi fédérale sur la prévention des maladies**	Département fédéral de l'intérieur
25.2.	Modification des articles 19 et suivants de la loi sur l'agriculture	Département fédéral de l'économie publique
25.2.	Projet d'ordonnance sur les opéra- tions d'acquisition en Suisse des institutions d'assurance sur la vie	Office fédéral des assurances privées
25.2.	Ordonnance sur l'organisation et les tâches de l'approvisionnement du pays (ordonnance d'organisa- tion)	Délégué à la défense économique
25.2.	Tarif assurance-accidents	Association suisse des assureurs privés maladie et accidents
16.3.	Ordonnance du Conseil fédéral limitant le nombre des étrangers qui exercent une activité lucrative; libération du solde du contingent	Département fédéral de l'économie publique et Département fédéral de justice et de police
31.3.	Ordonnance sur la prévention des accidents et maladies profession-nels	Département fédéral de l'intérieur
7.4.	Loi sur les denrées alimentaires	Département fédéral de l'intérieur
8.4.	Ordonnance concernant les conditions minimales de reconnaissance des écoles supérieures d'arts appliqués	Office fédéral de l'in- dustrie, des arts et mé- tiers et du travail
8.4.	1. Ordonnance concernant l'Insti- tut suisse de pédagogie pour la formation professionnelle	Office fédéral de l'in- dustrie, des arts et mé- tiers et du travail

	2. Ordonnance concernant les absences durant les études faites à l'Institut suisse de pédagogie pour	
	la formation professionnelle (régime des absences)	
	3. Ordonnance concernant le	
	conseil de l'Institut suisse de pé-	
	dagogie pour la formation profes- sionnelle	
28.4.	Loi fédérale sur la statistique	Département fédéral de
00.4		l'intérieur
28.4.	Mesures visant à renforcer la capa- cité d'adaptation de l'économie	Département fédéral de l'économie publique
	suisse à moyen et long termes***	r economie publique
25.5.	Allocations familiales dans l'agri-	Département fédéral de
07 E	culture	l'intérieur
27.5.	Revision de la loi sur l'asile	Département fédéral de justice et de police
29.6.	Ordonnance sur l'assurance-	Département fédéral de
	chômage obligatoire et l'indemnité	l'économie publique
30.6.	en cas d'insolvabilité (OACI) Projet de revision de la loi sur les	Dápartomont fódóral
30.0.	banques	Département fédéral des finances
30.6.	«Mesures d'économie» (pro-	Département fédéral
20.0	gramme complémentaire)	des finances
30.6.	Revision de la loi fédérale sur le cinéma	Département fédéral des finances
31.8.	Réglementation concernant les	Département fédéral de
	travailleurs étrangers 1983/84	justice et police
	Révision partielle de l'ordonnance limitant le nombre des étrangers	Département fédéral de l'économie publique
	qui exercent une activité lucrative	r economie publique
31.8.	Avant-projet de recommandation	Département fédéral
	du Conseil de l'Europe concernant	des affaires étrangères
	la publicité télévisée	et Direction des organi- sations internationales
31.8.	Révision de l'arrêté fédéral sur	Département fédéral de
	l'économie sucrière indigène	l'économie publique
31.8.	Loi sur l'alcool: contribution de solidarité et contribution des	Département fédéral des finances
	producteurs de fruits	des illiances
30.9.	Nouvelle réglementation des	Département fédéral de
	droits de douane sur les carbu-	l'intérieur
30.9.	rants. Législation d'exécution Projet d'une loi fédérale sur la	Département fédéral de
00.0.	surveillance des prix	l'économie publique

30.9.	Procédure de consultation relative à l'ordonnance 2 sur la prévoyance professionnelle	Office fédéral des assurances sociales
30.9.	Western Court of the Court of t	Direction de l'Office fédéral de la statistique
30.9.		Chancellerie fédérale
30.10		Département fédéral des finances
30.10	O. Consultation relative aux nouvel- les transversales ferroviaires (NTF) des CFF	Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie
30.10	Instructions concernant les rues résidentielles	Département fédéral de Justice et Police
30.10	O. Contributions à l'exploitation agricole du sol dans des conditions difficiles pour la période 1985/1989	Département fédéral de l'économie publique
8.1		Direction de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers
25.1		Département fédéral des affaires étrangères
25.1		Département fédéral des finances
22.1	 Participation de la femme à la défense nationale**** 	Direction de l'Office central de la défense
1984		
4.1	Protection des travailleurs contre les congés	Département fédéral de justice et police

A paru dans la Revue syndicale N° 2, p. 53
A paru dans la Revue syndicale N° 2, p. 49
A paru dans la Revue syndicale N° 5/6, p. 99
A paru dans la Revue syndicale N° 12, p. 220